

Edition du "REVEIL DU NORD" 108 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX 20, Grande-Place, 20 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

POUR REPENDRE aux provocations royalo-fascistes

Le Parti Socialiste en appelle à ses membres

La Section Lilloise du Parti Socialiste nous communique avec prière d'insérer l'appel suivant qu'elle adresse à ses membres...

Cette année même, quand vint Daudet les producteurs, dans une démonstration puissante, clamèrent leur haine de l'assassin de Jaurès...

Il y a trois semaines, tout un peuple fiévreux nos rues faisait le serment de défendre nos droits, nos libertés, contre ceux qui, livrés des lauriers de Mussolini rêvent d'une Terreur blanche et de propos délibéré projettent de faire couler le sang du Peuple.

FIDÈLE A SA TRADITION GLORIEUSE, LA SECTION LILLOISE DU PARTI SOCIALISTE N'ENTEND PERMETTRE AUX GENS DU ROY DE TENTER D'AVOIR MERCREDI LEUR JOURNÉE.

Puisqu'il leur plaît de trainer en correctionnelle le Maire de Lille et le « Réveil du Nord »...

À la faveur d'un prétendu procès de presse, puisqu'ils se proposent de faire du prétoire une tribune de propagande...

LA SECTION LILLOISE CONVOQUE SES MEMBRES, MERCREDI, PALAIS DE JUSTICE.

Le bureau fédéral de la Fédération du Nord de Libre-Penseurs socialiste adresse ce premier appel aux Libre-Penseurs.

Le bureau fédéral, solidaire du camarade Roger Salengro, maire de Lille et des collaborateurs du « Réveil du Nord »...

LE FASCISME, APRÈS-DEMAIN, TROUVERA A QUI PARLER. QUE TOUS CEUX QUI LE PEUVENT, MERCHÉDI, SE RENDENT LIBRES !

Aux Libre-Penseurs

Le bureau fédéral de la Fédération du Nord de Libre-Penseurs socialiste adresse ce premier appel aux Libre-Penseurs.

Le bureau fédéral, solidaire du camarade Roger Salengro, maire de Lille et des collaborateurs du « Réveil du Nord »...

Que les Libre-penseurs de la région qui pourront venir à Lille ne manquent pas à ce devoir !

Tous les anti-fascistes à Lille mercredi ! Pour la Fédération du Nord, Le secrétaire général : J.-B. JACOBS.

La "conversation taxée" à Roubaix-Tourcoing

En vertu d'un arrêté du Conseiller d'Etat, secrétaire général des Postes, Télégraphes et Téléphones, en date du 23 octobre 1925, le régime de la conversation taxée sera introduit dans le réseau de Roubaix-Tourcoing et appliqué aux abonnés reliés au poste central de Tourcoing à partir du 16 novembre 1925.

UN HOMME AGONISAIT PRÈS DU CADAVRE DE SA FEMME...

On a trouvé hier matin dans une baraque où elle habitait avec sa famille, à Bezons, le cadavre de la femme Sarrail, ménagère. Aux côtés de son époux, l'homme avait des nausées, paraissant être des symptômes d'empoisonnement. Le cadavre de la femme Sarrail a été transporté à la morgue et l'autopsie sera pratiquée. Son mari a été conduit à l'hôpital de Saint-Germain, mais son état n'a pas permis de l'interroger.

Les époux Sarrail avaient deux enfants âgés de quatre ans et 19 mois, lesquels sont sains et saufs. Ils ont été confiés à l'Assistance Publique.

M. HUGHES LE ROUX SÉNATEUR DE LA SEINE EST DÉCÉDÉ

On annonce la mort de M. Hughes Le Roux, sénateur de Seine-et-Oise, survenue à Paris. M. Hughes Le Roux était membre du Conseil supérieur des Colonies. Il publia plusieurs romans et collabora au « Figaro » et au « Journal ».

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Température : maximum 20, minimum 10.

L'horrible crime d'une jeune mère de dix-neuf ans à Louches

Son bébé a été étranglé et portait des traces de strangulation

Un infanticide vient de mettre en émoi la paisible commune de Louches, dans l'arrondissement de Saint-Omer. Une jeune mère de 19 ans s'est débarrassée de son enfant dans des circonstances particulièrement atroces.

Une grossesse bien précoce

En juillet dernier se mariait à Louches Gaston Lannoy, ouvrier agricole âgé de 18 ans, Céline Normand, 19 ans, fille de ferme. Le jeune ménage coulait des jours paisibles lorsqu'un état de grossesse se déclara chez la jeune femme et le progrès soudain et rapidement que le mari fut des soupçons. Dans la famille de Lannoy, on s'étonna aussi. Le mari déclara finalement qu'il n'était pas le père de l'enfant et il donna à entendre à sa femme que la séparation était inévitable.

Est-ce cette folle idée de séparation qui bouleversa Céline Normand ? Le mercredi 11 novembre, elle partit avec lui travailler dans les champs, comme de coutume. Déjà les premières couleurs se faisaient sentir. Elle n'en souffla mot.

Un midi, le temps étant mauvais, on rentra. Vers 14 heures, le temps était remis au beau. Elle lui dit : « Va travailler. Je reste à la maison ».

La mort suspecte du nouveau-né

Que se passe-t-il alors pendant que le mari était aux champs ? Vers 17 heures, on envoya chercher une accoucheuse, mais quand celle-ci arriva, l'enfant était déjà venu mort. On voulut enterrer le petit « mort-né », il fallut le permis d'inhumer. Le docteur Lancel, d'Ardes, le refusa.

Le praticien avait remarqué des traces bleuâtres sur le cou du cadavre. Et l'examen du crâne surtout, lui avaient révélé que les os étaient brisés, en fragments multiples, et minuscules.

Les docteurs ont déclaré qu'il y a eu mort violente

La marâtre trappa-t-elle le bébé avec un maillet ? ou l'a-t-elle jeté contre un mur. Interrogée, la mère s'obstina à déclarer que l'enfant était venu au monde tel, c'est-à-dire mort.

Le docteur Dervaux, médecin légiste du Parquet de Saint-Omer, descendit à son tour à Louches, samedi. Il examina le cadavre. Comme son collègue d'Ardes, il est formel : L'enfant, une fille, est venue à terme et parfaitement viable. Il pesait sept livres. Il a été étranglé et il a eu le crâne brisé.

Le Parquet de Saint-Omer est descendu sur les lieux.

LA REACTION RECLAME UN DICTATEUR

À la cérémonie de remise des drapeaux et fanions aux groupements de Paris et de province des Jeunes Patriotes, qui a eu lieu hier après-midi à Paris, M. Pierre Tassinier, député réactionnaire, a dit notamment : « Il faut à la tête du pays un chef élu par un large collège électoral, des ministres choisis par lui, au besoin en dehors du Parlement en raison de leurs aptitudes particulières. Le Conseil d'Etat sera chargé de préparer les lois dont l'initiative sera uniquement réservée au Gouvernement. Plus de lois inapplicables, suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses ; les recettes, c'est-à-dire les impôts, seront votés au scrutin public, les dépenses réalisées au scrutin secret, sans publicité, création d'un organisme de compression des dépenses publiques qui entrainerait la réforme administrative, etc., à sa tête, un dictateur aux économies, avancé ».

LES HUIT HEURES DES CHEMINOTS

M. de Montre, ministre des travaux publics a reçu une délégation de la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer, qui l'a entretenu des différentes questions à l'ordre du jour dans les réseaux.

L'entretien qui a porté principalement sur l'application de la loi de 8 heures, doit se continuer demain, en vue de l'examen des autres questions corporatives.

«As» de la guerre et du Cinéma

Pendant ce temps, l'appelé Gaberri qui arriva avec son fils armé de la carabine. L'intrus lutta contre ces gens et fut blessé lorsqu'il saisit la carabine pour désarmer les deux hommes et en se débattant les entraîna jusque dans une chambre voisine. Je n'avais pas reconnu M. Seux que je n'avais vu qu'une seule fois. Il ne se nomma que lorsque la bataille fut terminée par le coup de feu.

EN DEUX LIGNES

Paris. — On annonce que général Guillaumet remp. Mar. Pétain vice-pr. Cons. sup. guerre. — Nombre diplômes doct. en méd. 1.110 en 1925 ; 31 pour Lille seulement. — M. Doumergue a adressé télégr. condoléances pour le marin M. J. Remerciel. Roi Georges V Ruffes dans dévils mal famés. 20 individus inculpés ; 4 arrestations maintenues. — Le Havre. — Fin grève tramways. Employés obtiennent 500 fr. par an d'augmentation. — Marseille. — Incendie fabrique pâtes alimentaires, dévils évalués 500.000 francs. — Toulouse. — Obseq. 2 quart-maitres tués sur sous-marin « Nerétide » ont lieu aujourd'hui.

«As» de la guerre et du Cinéma

Un nouveau rapide a fait le parcours Paris-Calais en moins de 3 heures

Des essais ont été effectués avec des wagons ultra-modernes

Il vient d'être procédé, sur les voies de la Compagnie du chemin de fer du Nord, à des essais de communication extra rapide, entre Paris et Calais, au moyen de voitures siéons Parisiens Pullman, construites entièrement en acier du type le plus perfectionné, appartenant à la Compagnie des wagons-lits.

Pour la première fois, le trajet Paris-Calais soit 236 kilomètres, a été effectué, ainsi que le retour de Calais à Paris. En moins de trois heures et dans des conditions exceptionnelles de confort, qui ont obtenu le plus vif succès auprès de tous ceux qui assistaient à cet essai ; cela démontre d'une manière éclatante, à la fois la perfection des voies du Nord, la puissance de ses moyens de traction, enfin l'excellence du nouveau matériel Pullman de la Compagnie des wagons-lits.

Dans ce train spécial, avaient pris place M. Javary, directeur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et M. André Noblesmaire, directeur général de la Compagnie des wagons-lits, entourés chacun de leur état-major. À la suite de cet essai, qui conclut dans le sens le plus favorable, il a été décidé, à dater du mois de mai prochain, de mettre à la disposition de la clientèle de la grande ligne Paris-Calais, 2 trains qui seront composés chacun de 10 voitures Pullman, le la Compagnie des wagons-lits, dans lesquelles les voyageurs seront servis à la place même qu'ils occuperont pendant la totalité du parcours.

L'horaire de ces trains n'est pas encore définitivement fixé, mais il ne comportera en tout aucun arrêt, pas plus dans le sens de l'aller que dans celui du retour.

La dernière catastrophe maritime

Le deux-mâts anglais M. I. qui vient de couler avec 90 hommes d'équipage à bord



Le deux-mâts anglais M. I. qui vient de couler avec 90 hommes d'équipage à bord

La reconstitution du drame de Lyon

Ce que disent les principaux acteurs de la tragédie

La reconstitution du drame de la maison des milliardaires Gilet vient d'avoir lieu : Tous les acteurs de la scène tragique étaient présents à la première annuaire du par l'italien, dont l'état semble pourtant s'améliorer. Mme Gilet a retracé la scène dans ces termes : « Je fus réveillée par le défilé qui se produisit à la porte de ma chambre lorsqu'on l'ouvrit. En même temps, le bouillon de la serrure tournait. Je criai : « Qui est là ? » Plus aucun bruit. En passant par ma salle de bains, je vins dans le vestibule. La porte de la chambre de ma fille était entrouverte ; un homme était là, une lampe électrique à la main éclairant le visage de Denise endormie. Je criai au secours, le valet de chambre Pierre qui couche à l'étage supérieur accourut en chemise, il lutta avec courage contre l'homme que nous trouvâmes chez nous comme un mailloteur.

Pendant ce temps, l'appelé Gaberri qui arriva avec son fils armé de la carabine. L'intrus lutta contre ces gens et fut blessé lorsqu'il saisit la carabine pour désarmer les deux hommes et en se débattant les entraîna jusque dans une chambre voisine. Je n'avais pas reconnu M. Seux que je n'avais vu qu'une seule fois. Il ne se nomma que lorsque la bataille fut terminée par le coup de feu.

Le juge d'instruction a saisi la croix de hockey qui avait servi de marteau contre Louis Seux et les débris de la glace brisée à coup de marteau par le prétendant éconduit, pour pénétrer dans la maison.

Tous les domestiques ont confirmé les dires de Mme Gilet.

EN DEUX LIGNES

Paris. — On annonce que général Guillaumet remp. Mar. Pétain vice-pr. Cons. sup. guerre. — Nombre diplômes doct. en méd. 1.110 en 1925 ; 31 pour Lille seulement. — M. Doumergue a adressé télégr. condoléances pour le marin M. J. Remerciel. Roi Georges V Ruffes dans dévils mal famés. 20 individus inculpés ; 4 arrestations maintenues. — Le Havre. — Fin grève tramways. Employés obtiennent 500 fr. par an d'augmentation. — Marseille. — Incendie fabrique pâtes alimentaires, dévils évalués 500.000 francs. — Toulouse. — Obseq. 2 quart-maitres tués sur sous-marin « Nerétide » ont lieu aujourd'hui.

EN DEUX LIGNES

Paris. — On annonce que général Guillaumet remp. Mar. Pétain vice-pr. Cons. sup. guerre. — Nombre diplômes doct. en méd. 1.110 en 1925 ; 31 pour Lille seulement. — M. Doumergue a adressé télégr. condoléances pour le marin M. J. Remerciel. Roi Georges V Ruffes dans dévils mal famés. 20 individus inculpés ; 4 arrestations maintenues. — Le Havre. — Fin grève tramways. Employés obtiennent 500 fr. par an d'augmentation. — Marseille. — Incendie fabrique pâtes alimentaires, dévils évalués 500.000 francs. — Toulouse. — Obseq. 2 quart-maitres tués sur sous-marin « Nerétide » ont lieu aujourd'hui.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

A la mémoire de Gustave Crauk artiste statuaire valenciennois

Une plaque commémorative sera inaugurée mercredi à Paris

La Société artistique, les Rosati, inaugurera à Paris, le mercredi 18 novembre, à 11 heures du matin, sur la façade de l'immeuble portant le n° 114, à rue de Valenciennes, une plaque commémorative rappelant que le statuaire Gustave Crauk travailla dans cette maison pendant cinquante ans, de 1856 à 1905.

Gustave Crauk, né à Valenciennes, où un musée particulier comprenant toutes ses œuvres rappelle son souvenir, est l'auteur notamment du monument à l'amiral Coligny, situé aux écuries de Rivoli au chevet du temple de l'Oratoire du cardinal Lavigerie à Carthage, de la Fontaine, de la place Médicis, du grand fronton du pavillon de Marsan, du crépuscule du square de l'Observatoire, etc.

Cette cérémonie sera présidée par le président du Conseil municipal de Paris.

L'inauguration du monument de la Victoire à Rouen

La ville de Rouen a inauguré hier après-midi sur la place Verdier, devant le Palais de Justice, le monument de la Victoire dont l'auteur est le sculpteur Réal Del Sarte.

Toutes les autorités civiles, militaires, les Sociétés d'anciens combattants militaires et patriotiques, avec leurs drapeaux, étaient rassemblées autour du monument. Le général de Corn, commandant le 3e corps d'armée, représentait le Ministre des Affaires militaires et la Grande-Bretagne était représentée par leurs attachés militaires à Paris, le lieutenant général baron Gooens et le major Cluett.

La mère pleurait sa fille

Elle pleurait son enfant, quand un beau matin, il n'y a pas de cela très longtemps, sa fille se présente chez elle à Hautmont...

Oh ! la pauvre mère n'en voulait, tout d'abord pas croire ses yeux ; ce n'était pas possible, elle rêvait ou si on la mystifiait ; cruellement. Mais l'évidence était là : elle s'était trompée quand elle avait reconnu la noyée de Compiègne.

La vraie Marie-Madeleine Host indiqua alors que elle rentra d'Algérie à Paris, elle n'était pas en possession de sa découverte dans l'Oise et comme durant tout son séjour par delà la Méditerranée, elle avait négligé d'écrire à sa mère, l'erreur macabre avait persisté !

Si elle est physiquement bien vivante, Marie-Madeleine Host est morte légalement. Son décès est enregistré au bureau de Compiègne et elle ne pourra maintenant recouvrer une existence légale qu'avec l'aide de M. le Procureur de la République. C'est ce à quoi elle s'emploie et elle était jeudi à Compiègne dans ce but.

Quelqu'un qui a vu le cadavre et son double en chair et en os, se souvient d'il y a quelques jours, en effet, s'y méprendrait.

Mais qui est-ce encore le nom de Marie-Madeleine Host ?

UN MYSTÉRIEUX SUICIDE

Hier, vers 4 heures du matin, M. Rimbot, habitant seul, 14, rue du docteur Paquelin, à Paris, est enregistré au bureau de Compiègne et elle ne pourra maintenant recouvrer une existence légale qu'avec l'aide de M. le Procureur de la République. C'est ce à quoi elle s'emploie et elle était jeudi à Compiègne dans ce but.

Quelqu'un qui a vu le cadavre et son double en chair et en os, se souvient d'il y a quelques jours, en effet, s'y méprendrait.

Mais qui est-ce encore le nom de Marie-Madeleine Host ?

PAS DE NOUVELLES PROPOSITIONS A LA FRANCE

D'après des renseignements puisés à très bons sources, le bruit a couru l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris aurait soumis à M. Painlevé des propositions de règlements de la dette Française beaucoup plus favorables que celles qu'avait reçues M. Caillaux, repoussé par de simples suppositions. Il est exact que depuis son retour à Paris, M. Myron T. Herrick a rendu plusieurs visites à MM. Painlevé et Briand, mais ces entretiens ont eu un caractère purement privé. D'ailleurs, ce n'est que lorsque sera terminée devant les deux Chambres la discussion du projet financier que le gouvernement pourra utilement envisager la question de la reprise des pourparlers de Washington.

D'autre part, on mande de Washington à l'agence Reuter, que le sous-secrétaire d'Etat M. Winton, a déclaré hier soir, que, contrairement au bruit qui a couru, le Trésor n'a pas envoyé à Paris de nouvelles propositions pour la consolidation de la dette française.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

UNE MAGISTRATURE DU TRAVAIL EN ITALIE

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

Le Conseil des ministres italien a adopté un projet établissant les règles de la reconnaissance juridique et du fonctionnement des Associations de patrons et d'ouvriers et instituant une magistrature du travail.

Une jeune fille d'Hautmont avait son monument dans un Cimetière

Or celle-ci qu'on croyait morte vient de rentrer chez sa mère

Le 19 février dernier, le cadavre d'une jeune fille d'une vingtaine d'années était retiré de l'Oise, à Compiègne. Le corps était absolument nu, mais les pieds étaient chaussés de bottines sans bas.

Le cadavre, qui ne portait aucune trace de violence, paraissait avoir séjourné deux mois ou deux mois et demi dans l'eau.

Le mardi suivant une habitante d'Hautmont (Nord), Mme Host, qui avait appris par la presse la découverte de cette noyée et son signalement, se présentait à la morgue du cimetière du Sud et mise en présence du cadavre, le reconnaît très nettement pour être celui de sa fille, Marie-Madeleine Host, âgée de 19 ans. Non seulement le visage de la morte était celui de sa fille, mais encore le corps repêché portait à une jambe une cicatrice sur laquelle on ne pouvait se méprendre. Les pieds, enfin, portaient certaines singularités qui assésent avec les dernières habitations de Mme Host et elle en avait eu. Le choc fut si violent pour la pauvre maman qu'elle s'abîma dans une crise de larmes.

Sa fille, dit-elle à ce moment, l'avait quittée au mois précédent pour aller résider à Paris avec un jeune homme dont elle avait fait la connaissance. Courant octobre, Mme Host avait eu de sa fille une lettre lui indiquant qu'elle avait quitté son ami et qu'elle vivait avec un Américain qui venait de la conduire à Boulogne-sur-Mer. Dans cette même lettre, Marie-Madeleine Host, annonçait sa visite à sa mère pour quelques jours plus tard. Elle ne vint pas, ni n'écrivit plus et sa mère la retrouva plus qu'à demi-décomposée sur la dalle de la morgue.

Connaissant son malheur, Mme Host prit le deuil et sur la tombe de la noyée au cimetière du Sud, elle fit placer une pierre tombale avec une plaque au nom de sa fille, un entourage et diverses fleurs et couronnes.

La classe s'in va !

La classe s'en va !... bien sûr les petits soldats de plomb commencent courageusement leur instruction comprenant qu'ils sont là pour accomplir le plus noble des devoirs.

« Ar : X' A DES LOUFS MUGUETTE »

Consacrés l'as vingt ans, l' devoir t' appelle, Va, ch'est pour la France, l' faut qu' pour elle t'as laiche au pays.

Tes v ux parins et les amis, Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Puis, qu'in survenant cha s'ra meilleur ! Malgré qu' tin p'll cœur bat Devient survent un bon soldat, Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

« REFRAIN »

Garde à vous la classe L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

Garde à vous L. Garde à vous L. Consacrés l'as c' qu' t' passe Ch'est l' amour, commencent à se réveiller, Dins dich-hu mos d' chi tin s'ra quitté, In n' l'in enfant point cha pas'se vite, Et si dins tin cour.

SUUM CUIQUE

Je m'en doutais ! Tout ce qu'on a raconté sur l'intervention du Pape en matière de coupe de cheveux est une pure invention du Diable qui l'organe officiel du Vatican a pris la peine de démentir.

En ce qui concerne, je suis heureux de proclamer ici que ce démenti ne me touche pas, car je me suis tenu, en cette occurrence, sur une réserve que beaucoup de mes confrères auraient bien fait de mimer.

Le Pape n'a pas donné son approbation à la mode des cheveux courts, il n'a pas déclaré que cette mode était meilleure pour calmer la concupisence des hommes que l'hydrothérapie à plus réfrigérante, ne l'a pas dit parce qu'il ne pouvait pas le dire sans faire passer son divin patron pour un imbécile.

On n'a peut-être pas assez remarqué, en cette circonstance, que le Pape n'a pas dit, Père des paroles de condamnation pour les chignons opulents, le Prince de Galles, héritier des rois d'Angleterre, expriment officiellement son avis sur la coiffure féminine. Et le Prince qui se connaît sûrement mieux en cheveux qu'en chevaux — ceux-ci le flanquant par terre régulièrement, quinze fois par mois — a prononcé à ce sujet des paroles décisives. Pour lui, les cheveux courts constituent l'abomination de la désolation.

Or, les Jugements des Princes sont les Jugements de Dieu. C'est évident. C'est évident, d'ont-ils sont les seuls à être éternels, sans murmurer, n'est-ce pas ? Les Empires, qui parlent par leur bouche et les peuples n'ont qu'à se taire, sans murmurer, n'est-ce pas ? Sans folie de croire un seul instant que le Pape est un autocrate de contredire le Prince de Galles évidemment inspiré de Dieu le Père, Celui-ci d'ailleurs qui porte la barbe en Herme et les cheveux à la Hembrandt ne pouvait avoir d'autre opinion.

Il est profondément regrettable de voir les journaux déformer continuellement des balivernes sur des sujets tout à fait sérieux et faire preuve d'une profonde méconnaissance des hommes et des choses. Il est fort désagréable pour le Pape d'être pris pour un magicien qui fait tout ce qu'il veut, et qui n'est pas à la main, c'est mon très cherigné de cet incident et il n'est malheureusement pas le seul qui ait eu à se plaindre de la légèreté des journalistes.

Je voyez par exemple les Grecs, vous entendez dire tout le temps que les Grecs ont des idées de tout, qu'ils maugillent les brames et sont enclins à pratiquer le coup de père François, que depuis l'affaire du cheval de Troie ils ont fait les mauvais coups, etc., etc.

En bien les Grecs, ce n'est peut-être pas qu'il y a de plus mauvais comme l'oyauté et je ne dis pas que je leur confieraient volontiers mon portefeuille, mais je leur confieraient volontiers mon estomac.